

# NUCLÉAIRE CIVIL ET RESPONSABILITÉS LIÉES AUX DÉCHETS RADIOACTIFS

Mulhouse - Campus Fonderie  
30 avril 2015

Centre Européen de recherche  
sur le Risque, le Droit des  
Accidents Collectifs et des  
Catastrophes



# PROGRAMME

▶ **10h00** Accueil des participants

▶ **10h20** Ouverture du séminaire de recherche

Bertrand PAUVERT - *Maître de Conférences en Droit public (HDR), Université de Haute-Alsace, Directeur du CERDACC*

▶ **10h30** Les « encombrants » déchets du nucléaire civil

Muriel RAMBOUR - *Maître de Conférences en Droit public, Université de Haute-Alsace, CERDACC*

▶ **10h40** Le cadre juridique applicable aux déchets radioactifs issus du démantèlement des installations nucléaires civiles en France

Guillaume de RUBERCY - *Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris - Associé au Cabinet Ravetto Associés*

▶ **11h00** Questions

▶ **11h10** Le cadre législatif suisse relatif à la fermeture des centrales nucléaires et au traitement des déchets radioactifs

Céline ZUBER-ROY – *Assistante au Département de Droit public, Université de Genève*

▶ **11h30** Le traitement des déchets nucléaires par l'analyse économique

Véronique THIREAU - *Maître de Conférences en Economie (HDR), Université de Nîmes, CHROME - Responsable de l'Observatoire « Observation et analyse des conflits dans l'industrie nucléaire civile » (OCN)*

▶ **11h50** Synthèse du séminaire

Marie-Béatrice LAHORGUE - *Maître de Conférences en Droit (HDR), Université de Haute-Alsace, CERDACC*



# Bulletin d'inscription

Séminaire « Nucléaire civil et responsabilités liées aux déchets radioactifs », 30 avril 2015  
Campus Fonderie - Salle des Colloques  
16 rue de la Fonderie - 68100 MULHOUSE

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

INSTITUTION : .....

ADRESSE :  
.....  
.....

COURRIEL : .....

TÉLÉPHONE : .....

#### DROITS D'INSCRIPTION :

- Étudiants et personnel de l'UHA : gratuit
- Autres universités : 10 € TTC
- Professionnels et auditeurs libres : 20 € TTC

#### MODE DE PAIEMENT :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UHA, à joindre au bulletin d'inscription
- Paiement sur facture

#### A retourner avant le 23 avril 2015 à

Secrétariat « Nucléaire civil et responsabilités liées aux déchets radioactifs » – CERDACC

34 rue du Grillenbreit  
BP 50568  
68008 COLMAR Cedex  
Courriel : [cerdacc@uha.fr](mailto:cerdacc@uha.fr)  
Téléphone : 03.89.20.61.84

Responsable scientifique : [muriel.rambour@uha.fr](mailto:muriel.rambour@uha.fr)

DATE :

SIGNATURE :

